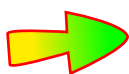


Une école qui vise la réduction des inégalités sociales



Une école accueillante et coopérante pour les élèves et les familles



Une liberté pédagogique pour répondre aux besoins de chacun

Depuis 2015, derrière l'accumulation et la succession des réformes et des dispositifs, l'éducation prioritaire a subi : la sortie d'écoles et de secteurs entiers de l'éducation prioritaire; la disparition sans aucune concertation des dispositifs plus de maîtres que de classes.

Aujourd'hui l'éducation prioritaire, c'est:

- Des **disparités de revenus avec des primes différentes en REP et en REP+** et l'annonce d'une prime au mérite
- Des effectifs en **CP et en CE1 allégés et l'augmentation des effectifs** des autres classes
- Avec le dédoublement des CP et des CE1 la **perte de Liberté pédagogique** et la perte de liberté d'organisation des écoles
- Des **calendriers de décharge REP+ qui sont modifiés**, parfois même la veille pour le lendemain, sans tenir compte de l'organisation des classes et des écoles
- Des **remplaçants**, en nombre insuffisant et « baladés » au gré des modifications de planning
- Des temps de **formation et de réunion qui ont lieu le soir** ou le mercredi

La CGT-Educ'action revendique

- Des effectifs à 15 élèves maximum pour toutes les classes en maternelle et en élémentaire
- Des écoles à taille humaine limitées à 8 classes maximum
- Un RASED complet et formés dans toutes les écoles
- Des journées de décharge pour tous les enseignants en REP et en REP+
- Des formations et des réunions aux contenus adaptés et sur les temps de décharge
- Une carte de l'éducation prioritaire plus juste qui intègre les écoles qui en sont sorties en 2015 et celles, notamment en milieu rural, qui présentent des caractéristiques sociales identiques
- Une prime « éducation prioritaire » égale pour tous

POUR

L'amélioration de nos conditions de travail
La défense individuelle et collective des personnels
De meilleures conditions d'enseignement pour les élèves
Des moyens à la hauteur des besoins !

du 29 novembre au 6 décembre 2018
Élections professionnelles Fonction publique
JE VOTE CGT
2018 du 29 novembre au 6 décembre

Voter CGT-Educ'action, c'est...

Défendre les situations de tous les collègues et faire entendre leur voix

Recevoir les informations en toute **TRANSPARENCE** pour vérifier leur exactitude.

Faire **ÉVOLUER** les règles en faveur des collègues

Avoir une **ANALYSE** des documents CAPD (promotions, mutations) ou CTSD (carte scolaire)

MILITER et lutter pour des postes pour toutes les écoles et toutes les fonctions lors du CTSD (carte scolaire)

OBTENIR des RASÉD complets dans tous les secteurs

OBTENIR des moyens de remplacement

OBTENIR des ouvertures de classes ou des annulations de fermetures

S'opposer à toutes les mesures de démolition du service public d'éducation nationale et de précarité

GAGNER le retour du mercredi libéré

RENFORCER un syndicalisme qui rassemble tous les personnels titulaires, contractuels (Enseignants de tous degrés, administratifs, AESH...)

Se joindre à tous les autres travailleurs dans la 1ère organisation syndicale interprofessionnelle

Vu, les candidat-e-s

- ### Les actions de vos élus CGT
- respecter des règles de promotion et du mouvement
 - informer et défendre les situations de tous les collègues
 - équité et justesse dans les mutations
 - accord pour tous les temps partiels de droit à 80%
 - Maintien des natures des postes de remplacement
 - Respect de l'organisation des journées de pondération en REP+
 - non fléchage des postes CP-CE1
 - prise en compte de l'AGS en cas d'égalité pour le passage à la hors-classe
 - Amélioration des conditions de travail par le biais du CHSCT76

votez cgt pour des élus à vos côtés
L'abstention aux élections, c'est la perte de nos moyens d'action !

- ### Les revendications de la CGT-Educ'action
- égalité Homme/Femme
 - augmenter les salaires et dégel du point d'indice
 - refus des primes au mérite
 - un grade unique à 15 échelons accessible à tous à l'avancement le plus rapide
 - aucun profilage de poste et un mouvement transparent
 - titularisation de tous les AESH et de tous les contractuels à temps plein
 - la création d'un véritable métier de l'accompagnement des élèves en situation de handicap